

**Parti Evangélique Suisse**

Secrétariat Général

Nägelligasse 9

Postfach 294

3000 Bern

Tél. 031 351 71 71

Fax 031 351 71 02

info@evppev.ch

www.evppev.ch

Office fédéral des transports  
Section Grands projets  
3003 Berne

Berne, le 20 août 2012

**Révision de la loi fédérale sur la réduction du bruit émis par les chemins de fer. Procédure de consultation**

**Réponse du Parti Evangélique Suisse (PEV).**

Madame la Conseillère fédérale

Madame, Monsieur,

Le PEV vous transmet ses remerciements quant à la possibilité de prendre position sur le projet de révision de la loi mentionnée et vous fait volontiers part ci-dessous de ses remarques.

Le PEV soutient les mesures explicitées. La diminution du bruit émis par les chemins de fer est un projet qui doit être poursuivi de manière active afin de protéger le maximum de la population de cette pollution sonore. Il est également important que le transport ferroviaire reste un moyen de transport écologique et attrayant.

Le PEV, estimant que les parois antibruit ne sont ni écologiques ni attrayantes pour les voyageurs, privilégie les mesures éliminant les nuisances sonores à la source. Les améliorations techniques sur les wagons et les rails sont essentielles et sont les mesures qui semblent les plus efficaces et les plus à même d'absorber la croissance du volume de trafic. Le PEV soutient également ces mesures dans la mesure où les impacts sur les paysages sont limités.

Les valeurs limites d'émissions semblent être un instrument d'incitation économique intéressant touchant également les propriétaires de véhicules étrangers à s'engager dans ce processus d'assainissement. Il est néanmoins essentiel d'assurer la coordination avec les pays de l'UE et les propriétaires des véhicules étrangers.

Le PEV apprécie le fait que ces mesures ne se contentent pas d'atteindre l'objectif minimal de l'assainissement phonique (deux tiers de la population) mais cherchent à le dépasser.

*Nous vous remercions pour la prise en compte de notre opinion ainsi que pour le précieux travail accompli et vous transmettons, Madame la Conseillère fédérale, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.*

**PARTI EVANGELIQUE SUISSE (PEV)**



*Président du Parti*  
Heiner Studer



*Secrétaire général*  
Joel Blunier